AidantPilot

Des repères pour avancer.

En cas de refus administratif

Guide indépendant · version 1.4 · 2026-10-27

A4 grands caractères · texte principal 17 points.

Lire la décision et vérifier rapidement la voie de recours officielle.

Les points à préparer

1. Conserver la notification complète et son enveloppe ou sa preuve de réception, hors du site.

2. Identifier l’organisme émetteur, la décision concernée et ses motifs.

3. Repérer les voies et délais de recours écrits dans la notification ; ne pas les déduire d’une règle générale.

4. Contacter le service émetteur si une explication manque, sans présumer qu’une demande d’explication suspend un délai.

5. Demander une aide au point-justice, à un professionnel du droit ou au service social compétent.

6. Vérifier le destinataire, le canal et les pièces avant tout envoi ; garder une preuve.

7. Ne pas envoyer la décision ni les informations médicales à AidantPilot.

Mes notes, sur papier ou dans mon fichier personnel

Sources pour vérifier les repères

https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2474

https://www.justice.gouv.fr/point-justice

https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R20689

Repères documentaires, sans approbation professionnelle attestée. Les conditions et coordonnées peuvent évoluer.

Ne transmettez aucun dossier personnel au guide. À compléter hors du site. Ce document ne remplace pas un professionnel ou un organisme compétent.